

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 novembre 2023



LA SOCIÉTÉ DU CANAL DE PROVENCE ET ENEDIS S'ENGAGENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR) AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA RÉGION SUD.

À l'occasion de la 5^{ème} Convention des Maires de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à Marseille, Jacques Nicoli, directeur régional Enedis, Christian Hubaud vice-président de la Société du Canal de Provence (SCP) et Agnès Rossi, Conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire, signent une convention de partenariat pour renforcer leur coopération sur le territoire dans le domaine de la transition écologique. Ce partenariat contribuera à atteindre les objectifs du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité Territoriale (SRADDET) ainsi que ceux du Plan Climat régional : « Gardons une COP d'avance », c'est-à-dire devenir une région neutre en carbone en 2050 en multipliant par 5 l'actuelle production d'énergies renouvelables.



De gauche à droite : Christian Hubaud Vice-président SCP, Jacques Nicoli, Directeur régional Enedis, Mme Agnès Rossi, Conseillère régionale déléguée à l'économie sociale et solidaire

Deux opérateurs majeurs de service public de la Région Sud « main dans la main » pour accélérer le développement des énergies renouvelables sur les territoires.



La SCP et Enedis signent un partenariat de 3 ans pour approfondir leur coopération autour de la gestion des réseaux d'électricité, en couvrant notamment la thématique des réseaux intelligents, et s'associent dans une approche commune de sensibilisation des publics aux EnR et à leur valorisation. Ce partenariat contribuera à atteindre les objectifs du SRADDET ainsi que ceux du Plan Climat régional en matière d'énergie.

Les actions envisagées dans le cadre de ce partenariat sont :

- la gestion contractuelle et le développement des points de livraison de la SCP raccordés au réseau public de distribution d'électricité,

- la sensibilisation au développement des EnR,
- la collaboration, sur le périmètre de la SCP et dans le respect des missions légales d'Enedis, dans le domaine des EnR et des réseaux intelligents,
- le raccordement et le pilotage de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le centre d'exploitation de Rians devient une vitrine des savoir-faire eau et énergies renouvelables.



La SCP a le projet de faire du centre d'exploitation de Rians (concession régionale du canal de Provence) une vitrine des savoir-faire eau et EnR. Y seront proposés des ateliers et des présentations pédagogiques sur ces thématiques. La SCP et Enedis valoriseront des données de production d'EnR du site et d'analyse de consommation à l'échelle régionale.

Réseaux intelligents



Depuis 2020, la SCP développe le projet REImu (Réseaux d'Eau Intelligents multiusages). En s'appuyant sur le déploiement d'objets connectés (IoT) sur les réseaux de distribution d'eau multiusages et l'exploitation des données produites, ce projet vise à :

- optimiser l'exploitation des réseaux, leur conception et leur suivi (avec l'apport de l'intelligence artificielle),
- améliorer la relation clients et développer des services numériques à valeur ajoutée.

Dans ce cadre, la SCP et Enedis échangeront sur leurs retours d'expérience respectifs sur les aspects techniques et organisationnels ainsi que les bonnes pratiques, notamment en matière de gestion de données et d'intelligence artificielle.

La production d'énergies renouvelables



Au cœur des enjeux de transition énergétique, la SCP investit dans la production d'EnR décarbonées pour atténuer les impacts de ses activités sur le changement climatique. Elle a pour ambition de devenir une entreprise à énergie propre et positive en multipliant par 4 la production d'énergies décarbonées afin d'atteindre les objectifs du SRADDET ainsi que ceux du Plan Climat régional : « Gardons une COP d'avance », c'est-à-dire devenir une région neutre en carbone en 2050 en multipliant par 5 l'actuelle production d'énergies renouvelables.

La SCP a identifié 3 axes majeurs de production :

- l'hydroélectricité, en valorisant le potentiel énergétique des infrastructures de la concession régionale du canal de Provence comme celui d'autres ressources régionales,
- le photovoltaïque, en développant des solutions de production et d'expérimentation en partenariat avec les acteurs des territoires : ombrières de canaux, photovoltaïque flottant et agrivoltaïsme,
- la valorisation du potentiel de flexibilité par les installations de stations de transferts d'énergie par pompage.

Enedis et la SCP pourront échanger en amont des projets de raccordement prévus par la SCP afin de faciliter la gestion des demandes. Enedis fournira les informations nécessaires à un accès efficace au réseau public de distribution d'électricité, notamment en évaluant l'incidence sur le réseau des projets qui lui sont soumis en matière de production décentralisée.

Le raccordement et le pilotage de bornes de recharge pour véhicules électriques



La SCP et ENEDIS collaboreront sur les projets suivants :

- le raccordement des infrastructures de recharge des véhicules électriques de la SCP,
- le retour d'expérience autour du pilotage de la recharge,
- l'accompagnement de l'électrification de la flotte de véhicules SCP.

À propos de la SCP

Acteur de la transition écologique, la SCP engage, depuis plus de 60 ans, sa responsabilité, son innovation et sa performance au service des territoires pour répondre aux enjeux du changement climatique dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables. Elle relève le challenge quotidien de sécuriser l'alimentation et l'accès à l'eau des territoires, contribuant ainsi à leur développement et à leur croissance économique. Son expertise lui permet d'apporter des solutions adaptées aux problématiques engendrées par le changement climatique. Que ce soit à l'échelle de la concession régionale du canal de Provence, dans ses offres d'ingénierie et de services ou dans la production d'énergies renouvelables, la SCP répond aux besoins de ses clients les plus divers en région, en France et à l'international, avec la même exigence. Elle innove pour préserver, maîtriser et valoriser la ressource en eau, accompagner l'optimisation de ses usages et développer des solutions d'adaptation au changement climatique.

canaldeprovence.com

À propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 39 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

www.enedis.fr

CONTACTS PRESSE

> Murielle Lafont
Chargée de communication
Tél : 06 24 86 21 89
murielle.lafont@enedis.fr

> Jessica Pillot
Chargée de communication
Tél : 06 66 37 97 35
jessica.pillot@canal-de-provence.com